



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-541**

Séance publique du

26 mars 2021

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210326- lmc1192809-DE-1-1
Date de signature : 01/04/21
Date de réception : jeudi 1 avril 2021
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NATIONALE ET RÉGIONALE, POUR
LE THÉÂTRE DU BOIS DE L'AUNE**

Le 26 mars 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/03/21, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Joëlle CANUET, Madame Amandine JANER à Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2021

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NATIONALE ET RÉGIONALE, POUR LE THÉÂTRE DU BOIS DE L'AUNE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Théâtre du Bois de l'Aune programme chaque année une soixante de représentations de disciplines diverses (théâtre, danse, cirque, marionnettes...) et s'inscrit dans le soutien à la création par l'accueil de compagnies en résidence. L'équipe technique permanente, complétée par l'embauche de personnel intermittent, assure la coordination et l'organisation de ces événements. Le parc de matériel bien qu'entretenu nécessite aujourd'hui d'être en partie renouvelé et complété en raison de son inévitable obsolescence, de la nécessité de s'adapter aux besoins des compagnies accueillies et à l'évolution des matériels techniques, ainsi que d'une prise en compte accrue des démarches en terme de développement durable, et d'une attention à porter aux conditions de travail et de sécurité des personnels.

Le projet d'investissement pour l'année 2021 s'articule autour de trois axes :

1- Mise à niveau du parc de matériel

Il s'agit d'adapter le parc de matériels aux besoins des compagnies et aux évolutions techniques dans le secteur du spectacle vivant et de ce fait, de réduire les coûts de location impactant le budget de fonctionnement. À ce titre, trois sous-postes ont été identifiées : installation d'un pont suspendu mobile, achat d'un vidéoprojecteur répondant favorablement aux critères acoustiques des compagnies et acquisition d'un kit de projecteurs complémentaires au parc existant.

2- Sécurité des agents et des techniciens accueillis

Actuellement la configuration de la salle contraint le personnel technique à de fastidieuses manipulations pour l'accroche de certains matériels L'acquisition d'une nacelle télescopique permettrait ainsi de réduire ces temps d'accroche et d'augmenter la mise en sécurité des personnels en charge de ces manipulations.

3- Démarche développement durable

Sensible à la prise en compte des démarches éco-responsables dans le secteur du spectacle vivant, le Théâtre du Bois de l'Aune souhaite faire évoluer son parc lumière vers des projecteurs à leds, plus durables et moins énergivores.

Le Théâtre du Bois de l'Aune souhaite faire des demandes de subventions et de dotations de soutien à l'investissement pour le compte de la Ville d'Aix-en-Provence :

- à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Paca) pour un montant maximum de 55 000 €,
- au Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour un montant maximum de 55 000 €.

C'est pourquoi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DÉCIDER** qu'une demande de subvention d'un montant de 55 000 € maximum sera adressée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Drac Paca),

- **DÉCIDER** qu'une demande de subvention d'un montant de 55 000 € maximum sera adressée au Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à encaisser les recettes correspondantes pour un montant maximal de 110 000€,

- **DIRE** que ces recettes seront affectées en dépense au budget de la Direction du Théâtre du Bois de l'Aune imputation 903314 2188 5287 n°astre 8022

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Élu délégué à signer tout document afférent à cette demande.

DL.2021-541 - DEMANDES DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NATIONALE ET RÉGIONALE, POUR LE THÉÂTRE DU BOIS DE L'AUNE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

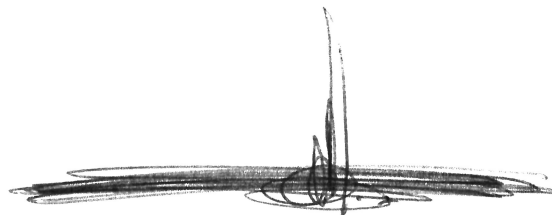
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»